

**INTITULE DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA PARIS-VAL DE SEINE\_2022-1074802\_MCF\_TPCAU 2\_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Maître de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine 2 / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2023

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Ile-de-France  
Ecole nationale  
supérieure  
d'architecture  
Paris-Val de  
Seine (ENSA  
PVS)  
3 Quai Panhard  
et Levassor  
75013 Paris

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

1 500 caractères au maximum, espaces compris

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 250 enseignants et 60 agents administratifs) l'ENSA Paris-Val de Seine diplôme un étudiant sur dix en France. Elle se caractérise par la diversité des pédagogies, des approches théoriques et des programmes de recherche. Associée par décret à l'Université Paris Cité, elle est située dans le campus universitaire Paris Rive Gauche.

Au 1er cycle, le programme pédagogique structure la formation autour de l'enseignement du projet. Celui-ci est associé chaque semestre et pour chaque groupe de projet, à un enseignement transversal spécifique : L1 : représentation et numérique, L2 : Structures et ambiances, L3 : Patrimoine et Ville/Paysage. 5 demi-journées y sont consacrées par semaine ainsi que 4 semaines complètes en fin de semestre.

Au 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre six Domaines d'Etudes (DE) : 1-Architectures-laboratoire des territoires ouverts ; 2-Ecologies ; 3-Expérimental Dispositifs Fabrication, Numérique- ; 4-Faire ; 5-Territoires de l'architecture ; 6-Transformation, temporalité de l'existant, patrimoine.

Les travaux effectués au sein de groupes de séminaire et de projet mènent à la production de mémoires et de PFE dont 30 % devront être en parcours recherche.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 équipes de recherche et d'une équipe partenaire.

## DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)*

### 3 000 caractères au maximum, espaces compris

La recherche à l'ENSA PVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Deux chaires partenariales sont hébergées à l'École : Archides (Architecture Design Santé) et « Le logement demain » (en partenariat avec l'ENSA de Paris-La Villette). Une troisième est en construction : « Architecture et Intelligences ».

Les axes de recherche de l'École se déclinent dans les séminaires de master et de doctorat ainsi que dans les studios, ateliers et groupes de projet.

Ils se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université Paris Cité et de l'Université Paris Nanterre : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (EnVironnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'École. Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé d'enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Les professeurs HDR encadrants et les doctorants sont inscrits à l'école doctorale 624 Science des sociétés de l'Université Paris Cité dans le cadre du doctorat « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoires de Master de l'École et dans les parcours de Master 2 « Ville architecture patrimoine » et « Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural » co-accrédités avec l'Université Paris Cité. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'École est associée par décret à l'Université Paris Cité et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Associée au CERILAC, l'École participe à l'ED 131 et à une formation doctorale axée sur le doctorat par le projet : « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'École vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires. Elle cherche à atteindre un taux de 30% de PFE « recherche » et à renforcer la filière doctorale, et dans ce cadre, ses nombreux partenariats internationaux de recherche.

## DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)*

### Pédagogie

En cycle licence, il est attendu que l'enseignant.e participe à l'enseignement du projet d'architecture (TPCAU) en première ou deuxième année et dans la perspective de travaux transdisciplinaires du projet de formation de l'ENSA PVS 2019/2024.

La première année [L1] constitue un temps fondamental de l'initiation et de l'acquisition des outils et des savoir-faire indispensables à la représentation et à la conception architecturale. Les questions spatiales, constructives et matérielles sont au cœur de l'expérimentation proposée aux étudiants. Elle se conclut par un exercice commun mobilisant l'ensemble de la promotion.

Les enseignements transversaux associés au projet en L1 impliquent les enseignants du champ de la représentation, du numérique (OMI et RA) et les plasticiens APV.

La deuxième année [L2], constitue un temps d'initiation à la question de « l'habiter » et plus particulièrement en S4 au travers d'exercices spécifiques visant à l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques explorant le type, la distribution, l'installation urbaine, la construction, les qualités d'ambiance.

L'enseignement proposé devra interroger la production du logement à l'aune des problématiques écologiques et des évolutions sociologiques.

Les enseignements transversaux associés au projet en L2 sont placés dans la thématique "Construire" et impliquent un travail spécifique sur la structure en S3 et sur l'enveloppe et les ambiances avec les outils de modélisation numérique en S4.

Le.la candidat.e devra faire preuve d'une capacité de travail en équipe d'enseignants de champs et d'approches différentes et témoigner d'intentions pédagogiques explicites.

En cycle master, il est souhaité que l'enseignant.e participe à l'enseignement du projet d'architecture dans un ou des domaines d'études, en particulier le Domaine d'études (DE)1 « A-Ito ».

Le.la candidat.e encadrera un atelier en master, en semestre 7 ou 9. Ces enseignements sont actuellement organisés dans le DE 1 autour de l'un des trois axes thématiques : la transformation de la matière, les mutations urbaines et paysagères, une troisième thématique prospective autour du développement durable des villes émergentes.

Dans ce même cycle, il est souhaité que l'enseignant.e participe dans le cadre des séminaires portés dans ce domaine d'études.

Le domaine d'études 1 « A-Ito » attache la plus grande importance à la mise en œuvre d'une démarche fondée sur le projet comme outil prospectif, dans la réalisation des projets de Master, de PFE et de PFE-recherche, le projet étant entendu comme un processus d'anticipation conscient et théorisé. Il est attendu du.de la candidat.e une posture pédagogique et théorique explicite sur les fondamentaux disciplinaires et leur transmission.

Le.la candidat.e devra pouvoir s'inscrire dans un fonctionnement de type studio et travailler de manière collégiale dans la fabrication des axes de travail et du projet pédagogique du DE

#### **Charges scientifiques :**

Participations attendues aux activités scientifiques de l'Ecole : l'enseignant.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole.

**Autres missions :** encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école, encadrement HMNOP. L'enseignant.e participera aux activités de développement de l'ENSAPVS (partenariats, publications, International), aux réunions pédagogiques de l'école et pourra être impliqué.e dans les différentes commissions. Il.elle pourra participer à la coordination de l'enseignement du projet avec les autres enseignants du groupe de projet (Licence) ou du Domaine d'Études (Master).

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

### **1 500 caractères au maximum, espaces compris**

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

#### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Le.la candidat.e doit être un.e praticien.ne en exercice avec une pratique architecturale et urbaine avérée, présentant une exigence sur la question du projet architectural et ses dimensions construites, et faisant état d'un corpus de réalisations reconnues au plan national et/ou international, à différentes échelles.

Le candidat devra proposer dans sa note de candidature un positionnement pédagogique explicite, basé sur ses expériences d'enseignement et nourri par sa pratique professionnelle.

Le/la candidat.e devra pouvoir justifier d'une pratique de l'enseignement dans le cadre d'une ENSA en cycle Licence et Master.

Au-delà des compétences liées à la transmission des savoir-faire propres au projet architectural, il est attendu du.e la candidat.e, une approche raisonnée et une réflexion théorique et pédagogique sur les rapports entre le champ propre de l'architecture et ses dimensions constructives, matérialité, enveloppe.

Une expérience d'enseignement (ou un projet d'enseignement) fondée sur des échanges internationaux, traduite par des partenariats, des workshops thématiques avec d'autres écoles en Europe ou au-delà, sera appréciée.

## 2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/la candidat.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSA PVS. Il/elle sera invité.e à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université Paris Cité. Il/elle pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, ou le laboratoire associé CERILAC.

## 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

### Diplômes requis :

Diplôme d'architecte DPLG / ADE-HMONP ou équivalent requis.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

## CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement->

ensa-2023

**Personne à contacter**

*doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr*

**Autre personne à contacter**

Adresses électroniques uniquement